
Séance du 08 juillet 2019 - 18h00

Délibération N°2019/071

Date de convocation : 24 juin 2019

Nombre de conseillers en exercice : 74

Avesnes-Les-Aubert
Bazuel
Beaumont-en-Cis
Beauvois-en-Cis
Bertry
Béthencourt
Béwillers
Boussières-en-Cis
Briastre
Busigny
Carnières
Catillon-sur-Sambre
Cattenières
Caudry
Caullery
Clary
Dehéries
Élincourt
Estourmel
Fontaine-au-Pire
Haucourt-en-Cis
Honnechy
Inchy
La Groise
Le Cateau-Cambrésis
Le Pommereuil
Ligny-en-Cis
Malincourt
Maretz
Mauvois
Mazinghien
Montay
Montigny-en-Cis
Neuvilly
Ors
Quiévy
Rejet-de-Beaulieu
Reumont
Saint-Aubert
Saint-Benin
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai
Saint-Souplet-Escaufourt
Saint-Vaast-en-Cis
Troisvilles
Villers-Outreaux
Walincourt-Selvigny

L'an deux mille dix-neuf, le 08 juillet 2019 à dix-huit heures, les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis se sont réunis à la salle des fêtes de Saint-Souplet-Escaufourt, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis.

Etaient présents (54 titulaires - 3 suppléants) :

Alexandre BASQUIN	Jean-Félix MACAREZ	Hubert DEJARDIN
Yannick HERBET	Virginie LE BERRIGAUD	Nathalie GAVE
Christian PAYEN	Pierre-Henri DUDANT	Laurent LOIGNON
Jean-Pierre THIEULEUX	Christian PECQUEUX	Thierry WALEMME (S)
Francis LEBLON	Dominique LAMOURET	Agnès BERANGER
Frédéric BRICOUT	Régine DHOLLANDE	Pierre LEVEQUE
Anne-Sophie MERY-DUEZ	Bernard POULAIN	Brigitte PRUVOT
Liliane RICHOMME	Francis STOCLET	Martine THUILLEZ
Alain GOETGHELUCK	Gilles PELLETIER	Bernard PLET
Jean-Claude GERARD	Jean-Marc GOSSART (S)	Bertrand LEFEBVRE
Jean-Louis CAUDRELIER	Karine ELOIR	Laurent COULON
Annie DORLOT	Bruno MANNEL	Joseph MODARELLI
Serge SIMEON	Pascal FOULON	Janine TOURAINNE
Marc PLATEAU	Pascal COQUELLE	Michel HENNEQUART
Laurence RIBES	Michel GOUVART (S)	Didier BLEUSE
Daniel BLAIRON	Augustine NOIRMAIN	Daniel CATTIAUX
Véronique NICAISE	Maurice DEFAUX	Henri QUONIOU
Stéphane JUMEAUX	Pascal ROELS	Jean-Paul CAILLIEZ
Axelle DOERLER	Daniel FIEVET	Chantal WAYEMBERGE-MAILLY

Membres excusés (4) :

Vincent WAXIN, Marie-Lise MARLIOT, Patrice BONIFACE, Francis GOURAUD

Membres absents (5) :

Brigitte ROLAND-BEC, Alain RIQUET, Gérard TAISNE, Marc DUFRENNE, Pascal LEVEQUE

Membres ayant donné procuration (11) :

Denise LESAGE à Alexandre BASQUIN, Jacques OLIVIER à Nathalie GAVE, Alban BAJODEK à Liliane RICHOMME, Didier BONIFACE à Bernard POULAIN, Denis COLLIN à Régine DHOLLANDE, Sandrine TRIoux à Martine THUILLEZ, Pierre LAUDE à Gilles PELLETIER, Charles BLANGIS à Bruno MANNEL, Isabelle PIERARD à Serge SIMEON, Jacky DUMINY à Michel HENNEQUART, Jean-Pierre RICHEZ à Daniel FIEVET,

Madame Karine ELOIR est élue secrétaire de séance.

Objet : Nouvelle organisation des Finances Publiques

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée, que le Ministre de l'Action et des comptes Publics a lancé un chantier visant à la réorganisation de l'administration fiscale.

Cette réorganisation vise à restructurer le réseau de la DGFIP, avec des conséquences sur le territoire de l'Agglomération

Ainsi, les centres des finances publiques d'Avesnes les Aubert, Caudry, Clary, et Le Cateau disparaîtraient au profit d'un unique service de gestion comptable basé à Cambrai.

Parallèlement, il est évoqué dans ce schéma :

- D'une part, la création d'un poste de Conseiller des Collectivités Locales (calé sur le périmètre de chaque EPCI) destiné à apporter les conseils aux collectivités.
- D'autre part la création d'accueils de proximité destiné notamment aux contribuables sur les communes d'Avesnes les Aubert, Beauvois en Cis, Busigny, Clary, et le Cateau Cambrésis.

Monsieur le Président indique à l'assemblée qu'il a reçu en date du 17 juin, un courrier de Madame CATTELOT, Députée du Nord l'informant de cette démarche et concluant qu'elle était à l'écoute de notre territoire.

Monsieur le Président demande à l'assemblée de bien vouloir prendre position sur cette restructuration étant précisé que plusieurs points d'interrogations apparaissent, à savoir :

Fermetures des centres

Pourquoi le maillage est-il calé sur un maillage intercommunal et non pas sur un maillage communal en prenant en compte la taille des communes et le nombre d'habitants ?

Quid du dépôt des régies ?

Conseillers des Collectivités :

Quelle sera l'amplitude d'ouverture du site de Caudry pour l'accueil du poste de conseiller des collectivités locales. Présence d'un agent DGFIP en permanence ou sur rendez-vous ?

Le poste sera-t-il confié à un agent avec le grade de COMPTABLE ? et avec quel pouvoir de décision ?

Sur ce poste, va également se poser le problème de la polyvalence de la personne en poste Problème de déplacement des élus et agents des différentes collectivités.

Accueils de proximité

Quel mode de fonctionnement ? Présence d'un agent de la DGFIP ? Personnel communal ? Personnel des MSIP ?

Formation du personnel ?

Après débat, la Communauté d'Agglomération souhaite un traitement égalitaire et solidaire comme l'ensemble des territoires en prenant en considération le caractère rural de notre intercommunalité et les besoins de proximité.

Nathalie GAVE ne participe pas au vote
ADOPTE A L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le juillet 2019 et de la publication le
juillet 2019
Vu,

Pour expédition conforme
Beauvois-en-Cis, le 15 juillet 2019

Le Président,
Maire du CATEAU-CAMBRESIS
Conseiller Régional

Serge SIMEON

IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.